

INNOCES LÉGALES

LIQUIDATION
DE LA
SOCIÉTÉ ANONYME
DES

Carrières de Beugin**AVIS**

Les créanciers et obligataires de la Société Anonyme des Carrières de Beugin, sont priés de se réunir chez le liquidateur, M. J. RUEFFELLET, avocat-agréé, rue Nationale, 15 à Roubaix, le samedi 6 mars, à trois heures, pour entendre exposer la situation actuelle de la liquidation et assurer aux mesures à prendre pour la meillorer à bonne fin. 60061

Par jugement du 22 février 1904, le Tribunal de Commerce de Roubaix a déclaré les sociétés Dehérain et Cie et chacune de ses membres, par sonnement, marchand de vins au Touquet, à Wattrelot, en état de faillite ouverte. Nommez M. Dauzat pour juge-commissaire. M. Dauzat est pour l'heure élu pour assurer la liquidation et assurer aux mesures à prendre pour la meillorer à bonne fin. 60061

Par jugement du 29 février 1904, le Tribunal de Commerce de Roubaix a déclaré les sociétés Dehérain et Cie et chacune de ses membres, par sonnement, marchand de vins au Touquet, à Wattrelot, en état de faillite ouverte. Nommez M. Dauzat pour juge-commissaire. M. Dauzat est pour l'heure élu pour assurer la liquidation et assurer aux mesures à prendre pour la meillorer à bonne fin. 60061

Par jugement du 29 février 1904, le Tribunal de Commerce de Roubaix a déclaré le sieur Gaston Marlot, épicer et débiteur, à Roubaix, en état de faillite ouverte. Nommez M. Florm pour juge-commissaire. M. Florm est pour l'heure élu pour assurer la liquidation et donner leur avis sur la nomination du syndic définitif et l'élection de contrôleur. 60061